COMBAT OUVRIER
ORGANE OFFICIEL DE L'USTKE
MENSUEL N°14
OCTOBRE 2008
100 Frs

Parti Travailliste en ordre de bataille

Actualité Syndicale

Page 4

TRIBUNAL
Point sur les affaires

Page 6

BLOCAGE À LA SCIE
Grille salariale, reclassement du personnel...

Espace Militant

Page 11

PORTRAIT
Jeanne Etoroi

Actualité régionale

Page 15

VANUATU
Edward Natapei élu Premier Ministre

SOMMAIRE...

Dossier Politique

Des pistes de réflexion avant le Congrès

Pages 8-9

Actualité syndicale

- Les condamnations à l'encontre de nos militants — **Page 4**
- CSP : Dégradations des relations sociales — **Page 5**
- AIRCAL : Manque de considération de la Direction générale — **Page 5**
- SCIE : Grille salariale, reclassement du personnel... — **Page 6**
- MAREE GOURMANDE : Réintégration d'un poissonnier — **Page 6**
- DITTT : Une prime statutaire réclamée — **Page 7**

Espace militant

- Point de vue : Petite anecdote à caractère raciste — **Page 10**
- Portrait : Jeanne, une dure à cuire — **Page 11**

Echo des fédés

- Comité directeur : Les transferts de compétences, point d'orgue des débats — **Page 12**
- Conseils syndicaux : Industrie et BTP — **Page 13**

Actualité internationale

- Carton rouge aux démagogues, sifflons la fin d'un psychodrame aux relents douteux ! — **Page 14**

Actualité régionale

- Edward Natapei à la tête du gouvernement vanuatais — **Page 15**

Directeur de publication : Gérard Jodar
Responsable de la rédaction : Alain Trupit
Rédaction : Ingrid Chanene
Conception et réalisation : SCOV
Photos : Ingrid Chanene
Impression : E.I.P.
Tirage : 2000 exemplaires
Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.
✆ 27.06.55 / E-mail : comustke@hotmail.com

Financement des syndicats à la sauce Harold Martin

Depuis des années, les organisations syndicales du pays attendent que des moyens financiers leur soient attribués, comme cela se fait ailleurs, afin de leur permettre de remplir au mieux leur mission de défense des travailleurs. A l'approche des provinciales et parmi tant d'autres mesures toutes aussi électoralistes les unes que les autres, le gouvernement vient donc de mettre en place un dispositif de financement des syndicats sans aucune médiatisation et lorsqu'on lit les conventions proposées aux syndicats, sauf à l'USTKE, on comprend pourquoi.

En effet, les dites conventions, outre le fait qu'elles ne sont que ponctuelles à savoir pour l'année 2008, reflètent un fonctionnement politique plus proche de la république bananière que de la démocratie. C'est ainsi que pour obtenir des financements, pris sur le budget du territoire, il faut avoir participé au groupe de travail sur le dialogue social en 2008, ce qui n'est en aucune façon une obligation, il ne faut pas avoir été condamné par la justice, ce que les élus politiques devraient appliquer à leurs partis, il faut justifier de toutes les recettes de l'organisation y compris des cotisations qui n'ont rien à faire dans ce conventionnement et enfin toutes les conditions d'obtention des subventions sont sujettes à des critères qui ne peuvent s'appliquer aux syndicats patronaux pourtant eux aussi bénéficiaires de cette disposition.

En clair, après des mois de réflexion en catimini avec pour seul objectif l'élimination de l'USTKE, le Président du Gouvernement propose aux autres organisations de l'argent public sous couvert d'une pseudo paix sociale, pourtant actuellement remise en cause chaque jour au travers de tous les conflits sociaux initiés par une majorité de syndicats présents dans le groupe de travail sur le dialogue social. L'USTKE a décidé en début d'année de se retirer de ce groupe de travail, c'était son droit et même son devoir. Le Gouvernement veut lui faire payer sa liberté de penser, de parler, d'agir. Il prend ainsi le risque de se voir condamner par les tribunaux pour discrimination et atteinte à la liberté syndicale et à la protection du droit syndical tel qu'édicté par la convention de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) de 1948 étendue à la Nouvelle-Calédonie en 1954.

Il est temps que les pseudos démocrates qui dirigent les institutions du pays prennent conscience que leur comportement est condamnable et les prochaines élections provinciales seront l'occasion de sanctionner au travers de ces tribunaux populaires que seront les urnes ceux qui usent et abusent de leurs mandats d'élus à des fins autres que l'intérêt public.

Le Président de l'USTKE, Gérard Jodar.

ÉDITO...

Point sur les affaires

Les condamnations à l'encontre de nos militants

Manifestation du 22 Février dernier, devant le tribunal de Première Instance de Nouméa. Nos militants et le collectif « Agir contre l'arbitraire et les discriminations » ont protesté contre les arrestations arbitraires connues un mois plus tôt aux alentours de l'entrepôt de Carsud à Normandie.

Affaire CARSUD

Concernant les dispositions pénales, l'arrêt de la Cour d'Appel du 9 Septembre 2008 a rendu ce jugement :
16 camarades ont prix deux mois fermes assortis d'un mois de sursis : Mr Béalo, Mr Mai, Mr Laufau, Mr Malo, Mr Hanquez, Mr Kalato, Mr Sipa, Mr Kalou, Mr Hmae, Mr Vaïagina, Mr Hnauk, Mr Pouya, Mr Logona, Mr Launay, Mr Kouriane, Mr Wahmereungo.
La cour a condamné les camarades suivants Kai et Eva (2 mois fermes), Mr Boanemoa prend 4 mois fermes (déjà condamné), Mr Faufau prend 6 mois fermes dont 4 mois avec sursis. Mr Waikedre prend une peine de 9 mois dont 7 mois avec sursis. Mr Jodar condamné à 12 mois dont 9 mois avec sursis.
Cette affaire a été envoyée à la Cour de Cassation à Paris.
Concernant les dispositiosn civiles : 16.102.026 francs CFP à titre de dommages et intérêts est à verser à l'agent judiciaire du Trésor (condamnation solidaire pour les 19 prévenus). 100.000 francs CFP sont à verser à la partie adverse.

Affaire du Port (2006)

La Cour d'Appel du 9 Septembre 2008 a rendu le jugement suivant : le tribunal correctionnel de Nouméa a relaxé Mr Jodar G. Notre avocate, Maître Moresco Cécile a relevé une exception de nullité (c'est-à-dire que Mr Jodar avait été placé en garde à vue, et en fait, il avait été entendu sur d'autres faits). Suite à cette action, le ministère public a fait appel du jugement rendu au Tribunal Correctionnel. Cette affaire a été envoyée à la Cour de Cassation, et celle-ci a cassé l'appel rendu en Cour d'Appel. Cinq dossiers impliquent directement notre président, Mr Jodar G. ; dont un dossier qui concerne une manifestation non déclarée qui le condamne à 150.000 frs CFP d'amende. C'était dans le cadre d'un grève générale en Novembre 2007.
Sur quatre autres dossiers : le juge a considéré que la garde à vue n'était pas régulière il n'a pas été condamné.
Concernant l'utilisation d'un camion de la CSP par Mr Faufau T. : la procédure de la garde à vue a été rendu comme nulle donc pas de condamnation. Le parquet a fait appel. Le tribunal l'a condamné à 90.000 francs CFP d'amende pour abus de confiance. Notre avocate a fait appel.
Michel Safoka a été relaxé sur l'affaire portant sur la séquestration et l'enlèvement de Mr Delaisse lors des affrontements entre les forces de l'ordre et nos militants aux abords de Carsud.
Le 19 Août 2008, Mr Safoka a été condamné à 3 mois d'emprisonnement pour les faits lors de l'arrivée du Ministre de l'Outre-Mer, Mr Yves Jego, le 29 Mai 2008.

Affaire ECT (2007)

Concernant une autre affaire datant d'Octobre 2007 durant la grève d'ECT à Numbo, Mr Safoka a une peine de 2 mois d'emprisonnement et Mr Vaïagina a une peine de 4 mois d'emprisonnement avec sursis. Pour entrave à la circulation et jet de bouteilles en Septembre 2007 (grève d'ECT) : Mr Safoka (2 mois avec sursis), Mr Vaïagina (2 mois avec sursis), Mr Takaitai (1 mois avec sursis), Mr Vainipo (1 mois avec sursis).

Affaire RFO

Par ailleurs, Mr Boanemoa devait passer au tribunal, le 29 Septembre. Notre avocate a fait une demande de renvoi pour une date ultérieure (sur un dossier concernant le conflit à RFO). ■

Concernant l'affaire Carsud, celle-ci a été envoyée à la Cour de Cassation de Paris. Cette cour vérifie si les principes du droit sont respectés par les juges. Cette cour ne rend aucun jugement par contre, elle peut casser le jugement d'une Cour d'Appel. Si l'affaire est renvoyée à la Cour d'Appel de Nouméa, elle sera autrement composée.
Pour certains de nos militants, notamment pour Mr Faufau et Mr Jodar, les principes de la garde à vue ont été violées donc c'est pour cela que l'exception de nullité a été prononcée à leur encontre. Une garde à vue est de 24 heures renouvelable une fois.

Grogne à la CSP

Dégradations des relations sociales à la CSP

Ces derniers mois, une des filiales du groupe Véolia, la CSP (Calédonienne de Services Publics) connaît une forme de dégradation des relations sociales au sein de cette entreprise. Des conflits naissent à chaque problème rencontré par le personnel. Nos représentants STKE tirent la sonnette d'alarme. Explication.

Heureux, les camarades de la CSP, en Septembre 2007, mais au bout d'un an après la signature du protocole de fin de conflit, les choses ne vont pas si bien !

"L'actuel PDG, Mr Rambaud, ne favorise pas le dialogue social alors que l'arrivée de l'un de ses dirigeants, Mr Mercadal, avait été saluée par les partenaires sociaux au sein de l'entreprise. Nos directeurs ne prennent pas en compte les particularités des nos usages professionnels, de nos usages océaniens, de nos acquis (heures supplémentaires…), des accords conclus précédemment ", s'est plaint le délégué syndical STKE, Tommy Faufau.

Un ensemble de faits et de petits problèmes qui s'accumulent depuis près de dix ans. Sans compter les actions menées par la section STKE afin d'attirer l'attention de la direction depuis le début de l'année. En ce sens, afin de changer la donne, la section n'arrête pas depuis plus de trois mois de faire des débrayages devant l'entrepôt de Ducos ou devant le dépotoir de Gadji à Païta.

Selon la section, un des cadres de l'entreprise favoriserait la concurrence et la sous-traitance au profit de l'un de ses proches. Ce qui ne laisse pas indifférent le personnel de l'entreprise, en particulier nos représentants syndicaux.

Toujours est-il que la section dénonce, par ailleurs le manque de perspicacité de certains membres de la direction à gérer le personnel en général. De plus, le protocole de fin de conflit n'a pas été respecté dans ses grandes lignes (concernant le management, sur l'égalité de traitement entre les syndicats et l'organisation collective). ■

Débrayage à Aircal

Manque de considération de la Direction générale

Un courrier envoyé à la direction d'Aircal (daté du 17 mars dernier) est resté lettre morte. La section STKE d'Aircal fait le forcing après celui des météorologues, mais cette fois-ci sans bloquer les usagers en partance pour les îles, le 20 octobre dernier.

" Nous demandons des explications sur des moyens généraux, et pourtant nos représentants de fédération ont rencontré le directeur commercial, et le directeur administratif - financier ", s'est plaint Christian Corrieras, le délégué syndical STKE d'Aircal. Le service des moyens généraux demande à ce qu'il y ait un effectif supplémentaire. Les revendications de nos camarades d'Aircal portent notamment sur la suppression des réductions des voyages pour les retraités, le manque de considération pour l'USTKE tant au niveau des directeurs de service que la direction générale. Nos représentants estiment qu'il y a du favoritisme pour l'agence commerciale de Aérodrome de Magenta par rapport à celui de Wé (Drehu) et de Manhattan (Centre-ville). Les conditions de travail à Wé se ressentent au niveau du manque des effectifs et les moyens attribués à cette agence des îles. Sachant qu'une employée n'a pas eu d'augmentation depuis près de 10 ans ! A l'agence de Manhattan, un employé fait office de chef de comptoir alors que son statut indique qu'il est agent de maîtrise.

Une rencontre avec la direction, notamment avec le Directeur Général, William Hiage, et avec le représentant de la DRH, Mr Olivier Testemalle a eu lieu à 17 heures concernant les problèmes évoqués plus haut. Résultats : la direction doit revoir la réorganisation de l'Agence située au centre-ville jusqu'à fin octobre. " *Une visite de l'Agence de Wé est prévue le 27 octobre* ", a assuré Mr Testemalle. " *Des études sont en cours pour trouver des solutions* ", a-t-il rajouté. Les deux parties doivent se rencontrer courant Novembre afin d'évoquer la situation des différents services. Affaire à suivre… ■

Blocage à la Société Calédonienne Import-Export

Grille salariale, reclassement du personnel... réclamés à la SCIE

Grille salariale, reclassement du personnel, en attente des mesures pour les anciens salariés de plus de 20 ans, la direction tarde à répondre à la section STKE de la Société Calédonienne Import - Export (SCIE).

Fin septembre-début octobre, un deuxième blocage des docks de la SCIE s'effectue à Ducos vers le Hall du Marché des Gros. Les conditions de travail restent à améliorer, c'est ce que souhaite le délégué syndical, Walter Read, qui s'insurge contre la mauvaise volonté du patron à fournir des outils de travail corrects pour le bon fonctionnement de l'entreprise. *« Notre table de préparation des commandes est faite à partir de six palettes empilées les unes sur les autres! Comment voulez-vous travailler dans de bonnes conditions ! Il faudrait qu'on dispose des tire-palettes pour l'extérieur. Celles que l'on a ne sont pas adaptées aux goudrons. Ne parlons pas du poste du chef de dock qui est nécessaire! Notre volume de travail a évolué depuis des années. Nous réclamons ce poste afin que les tâches soient bien définies ».*

Mi-Août, la petite section STKE bloque la Centrale des Fruits et Légumes (CFL) dont la Société Calédonienne d'Importation et d'Exportation est propriétaire. Quoi de bien méchant si ce n'est qu'une journée de blocage a suffit aux deux parties pour se rencontrer afin d'évoquer les points réclamés depuis un moment. Notamment sur des mesures applicables pour les anciens de la boîte qui ont fait plus de 20 ans de service. La section a expliqué au personnel de la direction que beaucoup avait été fait pour Géant, alors que dans la SCIE implantée à Ducos aucune attention particulière n'avait été apportée à la question des salaires depuis plusieurs années. En autres, la section avait demandé une démarche globale sur la grille salariale. Mais les représentants de la direction ont indiqué que des mesures salariales ont été entreprises de façon ponctuelle, à la comptabilité notamment pour une mise en cohérence des rémunérations. Une analyse des classifications sera faite pour détecter d'éventuelles anomalies d'ici la fin de l'année.

Les conditions d'hygiène sont à revoir

Autre point d'achoppement : le reclassement de trois salariés de la Centrale des Fruits et Légumes. Ces deux personnes sont classées manutentionnaires alors qu'elles effectuent d'autres tâches. Les conditions d'hygiènes ne sont pas aux normes et ne sont pas appliquées selon la section. Elle a relevé que la personne qui faisait les barquettes ne portait ni blouse, ni filet à cheveux !

Concernant la salle de réfectoire, elle était occupée par le responsable de la Centrale Fromages. Bien que cette salle sert normalement aux salariés pour déjeuner, le patron de la crèmerie y travaillait sur la seule table disponible de cette salle. A présent, la direction lui a fournit un container mobile aménagé.

Contactée sur les points de revendications, la direction n'a pas souhaité répondre à nos questions. ■

Licenciement abusif à la Marée Gourmande

Réintégration d'un poissonnier

Un poissonnier reconnu par ses collègues a été licencié pour des motifs non valables. Réembauché à nouveau par le même employeur, notre adhérent attend à présent un vrai contrat qui stipule bien ses tâches.

"Sur la place du marché municipal, plusieurs personnes ont reconnu que c'était le meilleur poissonnier de la place " a fait remarqué, Soané Gutugutulua, un des responsables de la Fédération Commerce STKE en charge du dossier. Employé comme chef poissonnier depuis plus d'un an à la société Marée Gourmande (poissonnerie du grand Marché de Nouméa - Port Moselle), Josia Tessier a été licencié pour incompétence et absences injustifiées, et il aurait semble-t-il des disputes fréquentes avec ses collègues de travail, selon le gérant de cette entreprise. Les responsables de la Fédération Commerce et Divers avertis de la situation du camarade n'ont pas laissé pourrir la situation. *« Deux fois nous avons été reçu au bas de la porte du gérant, ce ne sont pas des endroits où il faut discuter. Le gérant a admis à ses employés qu'il ne souhaitait pas de syndicat dans cette société ! Il y avait une réelle volonté de mettre à la porte notre adhérent »*, a souligné le responsable en charge de ce secteur. Des camarades ont été sollicités afin de bloquer la poissonnerie un samedi où le marché municipal de Nouméa battait son plein.

Suite à cette action, le dialogue a été nouveau possible entre nos représentants syndicaux et le gérant. Au cours des discussions, le gérant avait reconnu que Mr Tessier n'avait pas de contrat de travail. A cet effet, la direction doit lui fournir un vrai contrat de travail et lui précisant par ailleurs, ses réelles tâches car Mr Tessier admet qu'il lui arrivait d'être polyvalent. *" Dès fois, il m'arrive de faire des livraisons, une autre fois je range la chambre froide, et la fois d'après je fais de la découpe ! "*, s'est plaint le poissonnier.

Cela fait 17 ans que Josia Tessier exerce dans les métiers de la mer. Il a notamment travaillé à Géant, Ballande et Casino, toujours comme poissonnier et au grand large comme marin.

Actuellement, il exerce toujours dans le laboratoire de la Marée Gourmande mais sa situation devrait changer si la direction prend des mesures adéquates afin de lui donner la fonction de chef poissonnier ! ■

Grève de la DITTT

Une prime statutaire réclamée à la DITTT

Pas de délivrance de permis de conduire, ni de contrôle technique pour les véhicules, ni de remise de cartes grises… 90 % des personnels de la DITTT était en grève pendant plus d'une semaine (début octobre). Réunis en intersyndicale, les grévistes ont réclamé une prime statutaire comme les autres directions du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

"*Ce qu'on demande, c'est une prime d'indemnité de 45 points pour l'ensemble du personnel* ", a indiqué Jean-Jacques Ramparany. Une prime statutaire autrement dit, comme l'a souligné le secrétaire général de la section STKE de la DITTT (Direction de l'Infrastructure de la Topographie, des Transports Terrestres). Après une semaine de grève, la situation ne semblait pas se désamorcer du côté des représentants syndicaux et des personnels grévistes qui ont pris place devant leur siège à la Vallée-du-Tir, à la rue Unger.

En grève depuis le lundi 6 Octobre, les rencontres avec les différents groupes politiques du gouvernement n'ont rien donné si ce n'est que renforcer la mobilisation des grévistes. Pourtant la rencontre avec le groupe politique de Mr Cortot - chargé du secteur des transport terrestres, de la sécurité routière et des infrastructures - a été favorable à l'intersyndical, a indiqué un des responsables de l'intersyndical.

La première rencontre s'est tenue avec Mme Beuste et Mme Lemoine, des membres du gouvernement, en charge de la Fonction Publique, le premier jour de grève. En réponse à leur revendication, les représentantes du gouvernement ont proposé à l'intersyndical une prime catégorielle. Ce qui évidemment n'a pas satisfait les représentants de l'intersyndical (SPTOM, CGC, USTKE, CSTNC), et notamment la section STKE ; celle-ci a quitté la table des négociations à la deuxième rencontre avec les représentantes du gouvernement. " *Ce que nous souhaitons c'est une prime de direction spécifique à la DITTT comme nos collègues de la DAAJ, à l'Aviation Civile, de la DRH…* ", a rajouté Mr Ramparany qui ne souhaite pas lâché prise si facilement face aux représentants du gouvernement.

La DITTT compte 164 agents, la grande majorité des salariés réclament en interne une harmonisation de leurs statuts. Certains sont fonctionnaires d'État en détachement, d'autres relèvent de la convention collective des contractuels au service de fonction publique. Souvent les salaires de base sont inférieurs, voire un à niveau bas par rapport au SMG, et ce n'est qu'en ayant des primes diverses et des majorations de traitement que leurs salaires atteignent des niveaux corrects.

Au bout de la deuxième semaine de perturbation, le mouvement de grève se fait sentir auprès des auto-écoles qui ne peuvent pas faire passer leurs élèves en examen. La DITTT a en charge aussi parmi d'autres missions, le contrôle et la sécurité des infrastructures sportives (grosses perturbations à l'occasion des épreuves sportives présentées au Bac), les cartes cadastraux et plus aucun permis ne sont pas délivrés également. ■

La DITTT en quelques chiffres :
- 164 agents travaillent à la DITTT
- 150 cartes grises délivrées chaque jour
- Plus de 1000 véhicules sont immatriculés par mois
- 1600 véhicules de l'administration sont contrôlés par an
- Environ 1600 suspensions de permis par an.

Séminaire Politique Du Parti Travailliste

Des pistes de réflexion avant le Congrès

Avant de se retrouver pour le directoire Politique de Drehu, il était nécessaire pour les comités communaux de réfléchir sur les grandes axes du programme politique avant de s'attaquer sérieusement aux provinciales.

Il aura fallu deux jours intenses de débats entre les différents intervenants pour amener à une ligne de conduite avant les provinciales. Stratégie, programme politique, des intervenants extérieurs (Hamid Mokaddem [1], Pasteur Passa Salilali [2], Max Chivot [3]) ont surtout eux, apporté leurs regards sur » l'éducation en question, actualités et perspectives avenir » [1], sur « la culture kanak et le fait autochtone « [2], et sur « les questions économiques et fiscalités » [3]. Projection et retour sur les ateliers lors du séminaire organisé à la tribu de Saint-Laurent.

Samedi 20 septembre

Le premier atelier a comme thème principal : stratégie politique, l'art de la coordination avant de se soumettre aux jeux des provinciales. Sauf que là, nous ne sommes pas dans un quelconque jeux d'intervilles, la quinzaine de séminaristes présents à cet atelier avec l'aide de l'animateur principal, Jean-Claude Tutugoro, amèneront point par point leurs réflexions, leurs expériences politiques des vieux partis indépendantistes (UC, Palika…), leurs acquis… Il en découlera de cet atelier des questionnements forts concernant la stratégie à adopter pour gagner les provinciales de l'an prochain, et ce par rapport aux expériences des dernières municipales et législatives. Éviter de faire les mêmes erreurs, choisir comment rentrer dans les tribus. Quels sont les thèmes à aborder afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes ? Telles sont les questions qui ont été posées à la base afin de mûrir les réflexions. Des intervenants posent même à l'auditoire captivé : comment faut-il toucher la jeunesse avec les problématiques qui se posent à elle ?

L'un des séminaristes propose de s'inspirer des élections municipales pour une orientation et une stratégie appropriée afin de l'améliorer par rapport aux constats des municipales. Un autre intervenant se demande comment y aller et quels sont les moyens dont on dispose pour y parvenir ?

Une cellule de communication est envisageable pour répondre aux attentes des militants. D'ailleurs, un atelier s'est penché sur cette démarche au Directoire de Kôôhnê. On attend plus que les finitions techniques avant le Congrès de novembre prochain. Cette cellule pourrait voit le jour prochainement. Voilà un point crucial dans le-

quel cet atelier s'est positionné en amenant divers questionnement : création d'un site internet du Parti dans lequel les statuts, les programmes, et un lien avec l'USTKE y figuraient notamment. La communication avec les jeunes en formation en métropole y a été également évoqué par les intervenants. Développer la communication interne et aller au-delà des horizons par le biais du support média (création d'un site internet afin de faciliter le relais avec les jeunes partis pour leurs études en France - souligné plus haut). Un challenge a relevé avant la mise en place du Congrès.

Autres points abordés dans cet atelier : faire de la politique autrement, c'est également la prise en compte des structures coutumières. C'est se distinguer des autres partis indépendantistes a rapporté un des membres du Directoire. La protection de l'emploi local, le contrôle de l'immigration : des thèmes qui sont revenus durant échanges avec en autre les problématiques touchant à la jeunesse. Des questionnements qui distinguent le programme du Parti de celui de FLNKS. Le Parti affiche clairement sa position sur l'indépendance en 2014, bien qu'avant il devra affiner sa stratégie pour obtenir des élus dans les sièges des trois provinces !

Le second atelier a, quant à lui, travaillé sur le programme politique. Animateurs Ariel Tutugoro et Jacques Vacher. Sur 14 thèmes proposés, plus de la moitié ont été discutés par les intervenants. Certains thèmes ont été balayés sans qu'ils soit étudiés réellement en profondeur. Mais il n'en reste pas moins que les thèmes suivants ont été abordés, discutés et analysés : les ressources naturelles, le transport maritime et aérien, les télécommunications, l'énergie, l'environnement, le commerce et la douane, l'agriculture…

Ces deux ateliers se sont distinctement différenciés dans l'après-midi par zone géographique ou plutôt par province où notamment chaque comité communal s'est recentré sur sa province d'origine. Donc trois ateliers se sont formés pour ainsi évoquer les questions d'actualité en affinant un programme politique cohérent avant les provinciales de 2009.

La zone provinciale Nord où le rapporteur, Edwin Hiotua a énoncé des grandes lignes autour de la problématique de l'Usine du Nord. Comment intéresser les populations du Nord par rapport la zone VKP. Celle-ci encourre un déséquilibre vis-à-vis des 17 autres communes. Il n'y a pas de schéma minier, pas d'enfouissement technique, des dépotoirs sauvages sont constatées ici et là… Concernant la politique de l'habitat social, il n'y a pas vraiment d'objectif précis ; le tissu économique et artisanal ne sont pas adaptés à la population du Nord malgré un excédent dans le budget provincial qui s'élève à plus de 15 millions CFP.

Par contre, la zone provinciale Sud a relevé dans ces débats : une population hétérogène à Nouméa d'où les différences sociales et culturelles donc le Parti devra adapter son discours face à cette diversité de culture. Mettre en avant les revendications sociales et économiques portées par l'USTKE (emploi local, rééquilibrage, contrôle de l'immigration…). Des multinationales se sont implantées dans le pays : comment peut-on les empêcher de s'accroître financièrement au détriment des populations locales ? Ce sont quelques-uns des sujets qui ont été débattus.

Pour la zone provinciale Îles il a été surtout question de valoriser le programme politique. Les supports de réflexion tels que les professions de foi des Législatives, les questions d'actualité, l'analyse des dossiers d'actualité peuvent valoriser le programme en soi. Notamment les attentes et les besoins de gens sur le terrain seront essentiels pour appuyer le programme politique des militants des îles. Plusieurs thèmes ont été soumis à discussion tels que le transport maritime et aérien, la jeunesse, la formation, la santé, le travail, l'éducation, la culture, le social (habitat, bourse scolaire)…

Dimanche 21 septembre

Cette journée a été particulièrement riche avec la présence, en matinée, de trois intervenants (Pasteur Passa, Hamid Mokaddem et Max Chivot). Des personnes qualifiées dont les noms ont été arrêtées au Directoire du Mont-Dore. Ils ont été contactées afin qu'ils apportent leurs analyses sur des questions bien précises qui pourront toutefois être utiliser pour le projet politique. Le Pasteur Passa a évoqué « La culture kanak et le fait autochtone « . Quant à Max Chivot a apporté son point de vue sur « les questions économiques et la fiscalité ». Et enfin Hamid Mokaddem a fait un exposé sur « L'éducation en question, actualités et perspectives avenir ».

L'après-midi a été consacré à la réflexion sur trois thèmes : la culture kanak, la gestion institutionnelle, et la notion de pays et de souveraineté.

Des sujets à réflexion qui porteront certainement leurs fruits aux prochains Directoires (à Lifou - le 11 octobre, et de celui de Dumbéa - le samedi 8 novembre). ■

Point de vue

Petite anecdote à caractère raciste

Point de vue…

C'est le nom de la nouvelle rubrique qui vous est proposée pour vous exprimer sur les sujets de société de votre choix et ainsi partager votre vision des choses avec les lecteurs de votre journal. Une initiative de la rédaction du Combat Ouvrier, en réponse aux vœux émis par les camarades, afin de contribuer à la rédaction du journal par des propositions d'articles personnels. Une nouvelle contribution de Paul Paouro, le délégué syndical au Foyer Paul Reznik qui évoque une histoire parmi d'autres au sein de son lieu de travail. Un fait qui pourrait se passer n'importe où, et à l'heure où l'on parle de " destin commun " comme le dit si bien notre responsable syndical. A réfléchir et surtout agir. Plusieurs messages de soutien lui ont été adressés suite à son courriel. Extrait de quelques-uns de ses messages :

- " notre section Nindhia (Ecole catholique de Houailou)… te soutiendra à 200%" ;

- " il est en effet inadmissible, qu'à l'heure où l'on vient de fêter les 20 ans des accords de Matignon et à l'heure où l'on parle de destin commun, que de telles personnes puissent prétendre vivre dans notre beau pays et tenir de tels propos ! " ;

- "…lancer un mouvement de dénonciation (style comité de lutte contre les actes racismes envers les kanak en Kanaky)… et donner du courage à nos frères qui sont parfois paumés dans ce genre de situation…".

Il se trouve que mes collègues et nos résidents (handicapés) Foyer Paul Reznik à Nouville se sont retrouvés face à un comportement limite raciste, de la part de notre responsable de cuisine le samedi 11 Octobre 2008.

Lors du déjeuner, les collègues et nos handicapés suivaient la transmission à la Radio Djido, l'hommage fait à Jacques Karé (Kiki), quand notre responsable de cuisine est entré dans la grande salle (à manger), pour éteindre ou baisser la radio, en tenant les propos suivants :

" Qui a mis Radio Djiido ? ".

" Ici, on écoute R.F.O, car on est en France ici, pas en Kanaky ".

Quand l'une de nos résidentes (handicapée) l'a repris, tout simplement car elle s'est sentie blessée dans son âme de femme kanak, notre super héros lui a tout simplement répondu :

" De quoi tu te mêles, ton fauteuil (chaise roulante dans laquelle elle était) c'est la France qui l'a payé, c'est pas la Kanaky… ".

Il s'en est suivie une dispute assez violente entre le cuisinier et notre résidente dont ont été témoins mes collègues et les autres résidents.

Il faut savoir que mes collègues sont tout simplement restés scotchés sans savoir quoi répondre, car elles ont été insultées dans leur propre âme de femme kanak, alors si certaines se sentent mal à l'aise dans les prochains jours rien que le fait de savoir qu'elles auront comme cuisinier, notre super héros, je ne leur en voudrais pas si elles ne viennent pas travailler.

Comment peut-on tenir de tels propos, dans un foyer pour handicapés ?

Comment peut-on avoir un tel comportement et un tel discours face à des handicapés ?

Comment peut-on tenir un tel discours face à des collègues kanak ?

Comment peut-on tenir un tel discours à l'heure où l'on nous chante du matin au soir les biens-faits d'un soi-disant " destin commun " ?

Lorsque l 'on m'a présenté ce Monsieur super cuisinier, il était déjà retraité, mais par respect pour son âge, car on m'a appris à respecter les vieux en tant que Kanak, et sans tenir compte de son ethnie (zoreille qui a longtemps vécu au pays), je ne me suis pas opposé à son embauche…

Mais à l'heure où j'écris ces quelques lignes, je ne ressens que de la colère et de la haine pour cet homme, pour qui mes collègues et moi avions quand même eu du respect.

C'est ce genre de situation qui nous pousse à être racistes…

Alors que ce n'est tout simplement un sentiment de colère pour le non respect pour mon peuple…

Il ne sait pas à qui il parle, et qui il a en face de lui, tout simplement par rapport à l'histoire de chacun d'entre nous… en tant que Kanak.

On a tous un passé douloureux en tant que Kanak, et encore pire lorsque nos vieux ont été chassés de leurs terres, parqués dans les réserves pour finir exilés dans d'autres parties du pays… alors imaginez ce qu'on ressent face à un tel discours et un tel comportement… raciste.

On a quand même eu du respect pour cet homme d'un certain âge… et voilà comment il nous remercie.

Il y a 130 ans de cela, l'insurrection de 1878 avait éclatée car, nos vieux ont été spoliés de leur terre, et il y a cette phrase que le Vieux a citée ce jour-là en s'adressant à un colonel de l'époque :

" Voilà ce que tu m'as pris… la terre, en ouvrant la paume de sa main gauche…".

" Voilà ce que tu me laisses… des pierres, en ouvrant la paume de sa main droite…".

Tout ça pour dire, qu'on l'a respecté pour son âge, quelque soit sont ethnie et son appartenance politique.

Tout ça pour dire qu'on l'a respecté… car c'est un vieux, comme on dit chez nous, mais voilà ce qu'on a en retour…■

Paul Paouro,
Kanak avant tout
et Responsable USTKE/Foyer Paul Reznik.

Portrait

Jeanne, une dure à cuire

37 ans. Une voix chaleureuse et rock quand il le faut, elle sait crier assez fort lors des manifestations, des yeux noisette, des cheveux noirs avec des bouclettes.
Jeanne Etoroi, éducatrice au Foyer Claire Coteau à la Vallée du Génie, n'a pas chipoté quand on lui a demandé d'être le sujet de notre portrait de femme militante. Cette toute jeune syndicaliste cherche à améliorer les conditions de travail de ses collègues dans ce foyer de jeunes filles.

De forte corpulence, elle ne se sent pas du tout complexée par son tour de taille et ne la titillez pas trop sur les thèmes touchant aux discriminations.
" C'est mon frère aîné qui m'a un peu entraîné là-dedans, lui-même délégué du personnel dans une boîte audiovisuelle publique de la place. Avant de m'engager réellement, pour moi l'USTKE c'était un syndicat qui s'affirmait uniquement par des blocages. Quand j'ai vécu les affrontements du 17 Janvier, là je me suis dit, je rentre à l'USTKE ! Depuis je vais régulièrement sur les piquets de grève. Ça m'est arrivé de dormir sur place ! Tu ne te sens pas gênée, tu n'as pas peur. L'ambiance est conviviale ".
Jeanne Etoroi obtient son BEP CSS (Carrière, Sanitaire et Sociale) à Koumac en 1989. En 1990, en 1ère F8, au lycée Lapérouse elle interrompt ses études car elle attend son premier enfant. Elle retourne à Nengoné, son île natale où elle devient éducatrice sanitaire en tribu. La jeune maman fait régulièrement le tour de l'île pour visiter ses patients. *"Je faisais des injections d'insulines pour les diabétiques. On faisait aussi de la prévention sur les MST, le Sida…"*, se souvient-elle, nostalgique. Peu après, Jeanne décroche un contrat RIL (Revenu d'Insertion des Loyautés) et collabore à l'antenne de la Province des Îles à Maré en tant que secrétaire de direction. Elle en profite pour tenter le concours de moniteur-éducateur, qu'elle obtient haut la main. Elle part en France, plus précisément à Limoges pour deux ans d'études à l'Institut Régional de Formation des Éducateurs (2002-2004). Elle revient avec le CAFME (Certificat d'Aptitude au Fonction de Moniteur d'Éducateur).
Son engagement militant, elle le sait, est tout neuf, mais Jeanne reste philosophe : *" Au fur et à mesure, on apprend, on découvre. Mes questionnements sont nombreux. Mais je reste une femme, je suis convaincue, je me bats pour mon pays, pour mes enfants ".*
Son dernier coup de gueule, Jeanne le lance en direction du Haussariat : *" On parle de dialogue social, pourquoi le Haussaire nous envoie les forces de l'ordre à chaque fois que l'on bloque une entreprise. Dernièrement, on s'est fait chargé sur le site de TDF. Ce n'est pas normal ! "*
Notre jeune militante souhaite reprendre le cours de ses études, car son prochain challenge c'est le diplôme d'Educateur Spécialisé. Pour l'heure ses priorités restent ses enfants, et son combat social. ■

Carnet blanc

Notre secrétaire (accueil et orientation des adhérents) Marie-Claude, dit Mana, s'est liée, pour le meilleur et pour le pire, à Bernard Cawa, au temple de Nécé (Nengone), le 23 Septembre dernier, en présesnce des témoins, Madeleine Wélépane et Ruddy N'Gaiohny.
Les responsables, les adhérents, les sympathisants de l'USTKE se joignent à l'équipe de Combat Ouvrier pour leur souhaiter tous nos vœux de bonheur, de prospérité et de santé.

Comité directeur du 17 Octobre 2008

Les transferts de compétences : point d'orgue des débats

Le Comité Directeur tenu le Vendredi 17 octobre dernier à la maison des syndicats a réuni les responsables sur deux sujets principaux : les conflits en cours et les transferts de compétences.

Comme à l'accoutumé, la réunion a été présidée par Gérard Jodar. L'absence de deux vice- présidents n'a pas empêché l'assemblée présente de débuter normalement les travaux du CD. Les conflits en cours ont été rappelés succinctement par le président de l'organisation syndicale à l'assistance.

Petit mémo : " *Au niveau de Carsud, le conflit est totalement politisé. Les propositions de la direction ne sont pas acceptables. Des plaintes ont été déposées à l'encontre de trois camarades pour des faits non avérés. Ce conflit risque de durer jusqu'aux provinciales* ", s'est inquiété le président de l'USTKE. Pour la situation de TDF (4ème mois de grève) " *Il est anormal que cette société privée dégage plus d'un milliard de bénéfice par an et elle n'emploie à ce jour que 12 employés. Les camarades grévistes demandent en premier lieu l'embauche des locaux à des postes qui sont habituellement occupés par des techniciens métropolitains* ", a rappelé Gérard Jodar. L'État a dégagé trois fois le piquet de grève de TDF durant les deux premiers mois de grève. Un projet de protocole est en cours de négociation entre Paris et Nouméa, il a été rédigé avec le concours de la Direction du Travail de Nouméa.

Pour la situation de Ponérihouen Ambulance : sur les cinq grévistes, un est en formation pour devenir ambulancier (il passe actuellement le certificat de capacité d'ambulancier). Les responsables de la Fédération Commerce tente de re-motiver les quatre autres grévistes afin de les envoyer en formation comme a fait l'un des leur. Parallèlement, l'entreprise d'ambulance en cause transporte toujours des malades ! C'est un comble, sachant qu'une délibération datant de 2006 ne permet qu'à une seule compagnie d'ambulance de circuler par commune dans la province Nord.

Au foyer Paul Reznik (foyer pour handicapés), un cas de racisme s'est révélé au sein de ce foyer pour handicapés (cf. page 10).

Le conflit à la DITTT : une intersyndicale est en grève depuis près de deux semaines, et la section STKE de ce service territorial suit les directives appliquées par l'intersyndicale, c'est ce qu'a souligné le président Jodar. Et de rajouter en substance, " *C'est assez paradoxal aujourd'hui, alors que l'on parle de dialogue social, on s'aperçoit aujourd'hui que de nombreux syndicats entrent en conflit ! Dans les différents partis du gouvernement, les responsables politiques estiment que nous sommes un syndicat hors-la-loi ! Pour l'instant, le gouvernement nous donne aucune subvention. Certains d'entre eux ne peuvent pas continuer ainsi et ils veulent quitter le dialogue social !* ".

Au cours des interventions, le secrétaire général de la Fonction Publique, Daniel Wahmetu a annoncé qu'un préavis de grève a été lancé dans les services fiscaux du pays et qu'il sera effectif durant la semaine du 20 octobre. Un ancien responsable de cette fédération a proposé aux membres du bureau de réfléchir et d'agir concrètement sur des sujets préoccupants tels que l'aménagement de la CRE entre autres afin de redynamiser cette structure fédérale. Entre autres, Daniel Wahmetu a précisé à l'assistance qu'il n'y avait aucune consigne du bureau confédéral concernant la grève de la Fédération des Fonctionnaires de Jao d'Almeida.

En ce qui concerne la mobilisation des camarades sur les deux piquets de grève (TDF et Carsud), elle a été déplorée par Fidel Malalua, 2ème secrétaire général de la Fédération Industrie qui a, par ailleurs, souligné le manque de

motivation de certaines fédérations dans les différentes permanences des piquets !

L'indexation des retraités a été abordée par les intervenants. Gérard Jodar a préconisé la suppression de la notion d'indexation, en transformant le salaire de base (redéfinition du salaire de base). " *On ne peut pas prendre les transferts de compétences et garder les indexations, il faut assumer les dépenses dans le but de garder la notion d'indépendance* ", a suggéré le président à l'assemblée. Un camarade fonctionnaire a rajouté ceci : " *les militaires retraités contribuent à la cherté de la vie ! Il faut dénoncer cette migration massive* ". Une remarque toute aussi intéressante d'un responsable de l'OPT : " *ceux qui défendent l'indexation, ils sont contre le gel du corps électoral ! Dans les années 50, la notion d'indexation était un privilège colonial. A présent, elle n'est plus valable ! Des conséquences au niveau économique avec la perte du pouvoir d'achat, une augmentation des prix de l'immobilier…* ". Louis Kotra Uregei a proposé à la Fédération de la Fonction Publique STKE de débattre à fond sur ce sujet et d'adopter une position. Quant à Marie-Pierre Goyetche, 2ème vice-présidente, a évoqué la mise à disposition des fonctionnaires d'Etat, et les conséquences des transferts de compétences sur les catégories de fonctionnaires (Etat, Territoire). La position de l'USTKE est favorable à la disposition transitoire uniquement pour les enseignants (séjour de 2 ans renouvelable une fois).

Pour les autres secteurs, l'USTKE s'oppose à toutes dispositions transitoires. La problématique de l'emploi est revenue sur la table des discussions : quels débouchés pour nos jeunes qui reviennent de formation ? Un bassin d'emploi, serait semble-t-il, le secteur de l'enseignement, a reconnu un responsable.

Les débats ont fini vers 13 heures avec des questions diverses où notamment un militant a informé les camarades sur le prochain concert de Mégamiouz où l'on rendra un hommage exceptionnel de 36 heures à Papa Kiki Karé, les 29 et 30 Novembre prochain à Nouville. ■

Conseils syndicaux

Point sur deux conseils syndicaux

Fédération Industrie

Le conseil syndical qui s'est tenu le 15 Octobre dernier a commencé avec une introduction faite par René Waikédré, secrétaire général de cette fédération. Il en a profité pour faire part aux délégués présents d'une négociation entre le Medef et les organisations syndicales -Branche Industrie- concernant la valeur du point (grille salariale). La prochaine réunion se tiendra le 3 Novembre entre les différentes parties (Medef et les différents syndicats).

Différents points par secteurs ont été évoqués, notamment pour :

- ***IPC :*** Un licenciement économique est en cours. Un premier contact a été entrepris avec la direction. Deux départs négociés de l'entreprise ont été effectués. L'importation en masse de toutes les références de claquettes a engendré la chute de la production de la société IPC ;
- ***KNS :*** Joseph Méréatu a informé les camarades que les élections des délégués du personnel et du C.E. se tiendront courant Novembre. Il a été décidé que le bureau rencontrera la section avant la tenue des élections, à Koné ;
- ***SOCOMETRA :*** Le grand retour de la section de cette entreprise diversifiée (ascensceurs, chauffe-eau, électricité...) depuis le départ de leur délégué syndical, Percyl Havock. La nouvelle section est chapotée à présent par Jean-Pierre Hamou. Elle dresse, par ailleurs, le manque de communication dans leur section ;
- ***Saint-Christophe :*** Des promotions internes ont été faites pour plusieurs personnes au sein de cette société de fabrication de pains, brioches, gâteaux… ;
- ***CSP :*** L'embauche effective d'un camarade à la Calédonienne de Service Public qui lui vient de Sprint (Société du groupe Véolia). Cette embauche intervient suite à un protocole d'accord conclu l'an dernier entre la section et la direction.

Les discussions ont été poursuivies notamment sur des informations concernant le Parti Travailliste (la mise en place des comités communaux, le dernier directoire Politique de Lifou et la préparation du Congrès de Novembre). Les camarades de l'Industrie se joindront aux adhérents du BTP pour tout ce qui est logistique en vue de l'organisation du Congrès du Parti Travailliste.

Fédération BTP

Cette fédération a tenu son conseil syndical le 27 Octobre dernier à la salle Krazucky en présence des responsables du bureau. Les camarades des différents secteurs du bâtiment ont été mis au courant des conflits en cours (Carsud, TDF, Foyer Paul Reznik). Les délégués présents ont fait un bilan succinct de leur secteur d'activité notamment celui de l'entreprise Néabat où un camarade licencié a retrouvé son poste dont ses horaires de travail sont aménagés (ce qu'on appelle un mi-temps thérapeutique). L'entreprise Colas (secteur voirie et gros œuvre) : la section demande la revalorisation de certaines de ces primes. En attendant, la gestion de la direction change de tête ainsi que celle de la société Lefebvre. On apprend par ailleurs, que la société Sobeca a été rachetée par un groupe réunionnais, et la Cégélec a été englobée aussi par un groupe venant du Qatar.

Le conseil syndical s'est poursuivit avec le rappel des tours de garde au piquet de Carsud où il a été soulevé le manque de participation de certains secteurs. L'absentéisme de certains délégués dans des réunions serait en partie la cause du manque de mobilisation des militants. Malgré cela, de nouvelles adhésions ont été enregistrées à la Centrale. Concernant la préparation du Congrès du Parti Travailliste, la fédération BTP s'occupera de la logistique avec la fédération Industrie, les 14-15-16 Novembre prochain. ■

Carton rouge aux démagogues, sifflons la fin d'un psychrodrame aux relents douteux !

Qui dérape ? Supportrices et supporters de la Tunisie qui soutiennent leur équipe en sifflant le symbole de l'équipe adverse ou celles et ceux qui attisent les ressentis et les haines par la violence et la démagogie de leurs propos ?

A-t-on seulement demandé aux supporters de la Tunisie, et avant eux aux supporters du Portugal, de l'Italie, de l'Algérie, du Maroc – pour la très grande majorité Français-e-s ou vivant-e-s en France – ou même de Bastia en finale de Coupe de France, les raisons de leurs sifflets ? Surtout pas ! Au risque d'apprendre qu'ils expriment ainsi leur exaspération d'une société qui ne tient pas ses promesses : une majorité d'entre eux supportait l'équipe de France " black-blanc-beur " de 1998. Ce formidable élan n'a rien transformé : aujourd'hui encore, en 2008, chômage, inégalités, discriminations ethniques et raciales sont le quotidien de beaucoup de ces personnes vivant en France et pour l'immense majorité de nationalité Française (et pour cause !).

Comme le dit l'historien Sébastien Ledoux (Libération 13 Octobre), " *siffler la Marseillaise est l'expression d'un ressentiment réel à l'égard de la nation française accusée de ne pas avoir tenu ses promesses en matière de politique de la ville, d'intégration* ".

Exaspération aussi contre une société qui refuse toujours à des hommes et des femmes vivant et travaillant dans ce pays le droit de voter et donc d'être des citoyennes et citoyens à part entière et pas entièrement à part.

Qui dérape, si ce n'est François Fillon qui ne se rend pas compte que ce sont les discriminations et l'accroissement des inégalités qui sont véritablement " insultantes pour la France ", en plein XXIème siècle ? Cette France qui n'assume pas les principes de sa propre Constitution : droit à l'emploi, à des moyens convenables d'existence, à la dignité…

Qui dérape, si ce n'est Bernard Laporte qui, avec des formules aux symboles qui pourraient rappeler la période coloniale, stigmatise les populations ayant des origines des trois pays du Maghreb en laissant entendre, avec des accents colonialistes caractérisés, qu'ils ne sont pas civilisés et qu'ils ne sont pas " sains " ?

Qui dérape si ce n'est le député des Yvelines Jacques Myard auquel il faudrait expliquer que " les petits merdeux " des stades ont aussi droit au respect ?

Qui dérape si ce n'est le député UMP des Alpes-Maritimes Lionel Luca qui reprend des antiennes d'extrême-droite, enjoignant les supporters de la Tunisie de " faire leur valise pour réintégrer le pays de leurs origines " sans que personne de la majorité ne s'en démarque ? Pas même Jean-François Coppé, chef des députés UMP, qui refuse de condamner ces propos (7/9 de France-Inter, 16 octobre 2008) !

Que les démagogues de tout poil se taisent et que l'on s'affaire aux vrais problèmes de notre société, que la crise économique renforce et qui minent dangereusement le vivre-ensemble ! Que l'on cesse donc de jeter de l'huile sur le feu, avec ces discours extrémistes et ces incessants contrôles au faciès ! Que l'on agisse enfin pour concrétiser les aspirations à l'égalité et à la dignité qui animent le plus grand nombre !

Il en va de la démocratie.

Agir pour l'égalité et contre les discriminations, pour notamment renforcer la démocratie en Ile-de-France, tel est le sens de mon engagement quotidien au sein du Conseil Régional Ile-de-France. ■

Claire Villiers, Alternative Citoyenne
et Vice-Présidente du Conseil Régional Ile-de-France
Blog de claire Villiers :
http://www.alternativecitoyenne-elus.org/claire-villiers

Edward Natapei à la tête du gouvernement vanuatais

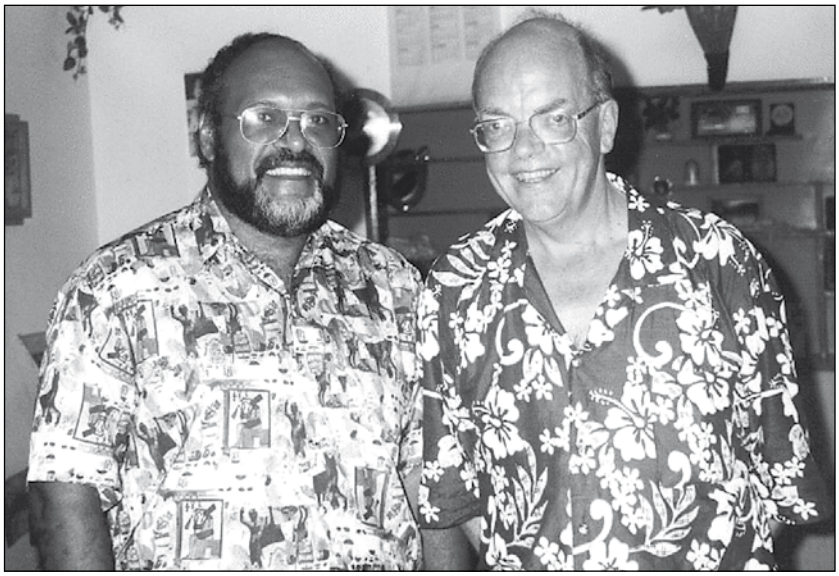

Le chef de file du Vanuaaku Pati, Edward Natapei (54 ans) a été élu Premier ministre de la République de Vanuatu, le 22 septembre, au terme d'un vote intervenu lors de la séance inaugurale du Parlement issu des élections législatives du 2 septembre.

Edward Natapei a obtenu 27 voix sur les 52 que compte l'assemblée. Son adversaire, le francophone Maxime Carlot, n'en a obtenu que 25.

Au cours de cette première séance de l'assemblée marquant le début de la nouvelle mandature, les nouveaux députés ont aussi procédé, avant même l'élection d'un chef de gouvernement, à celle du Président du Parlement.

C'est M. George Wells (National United Party, Parti National Unifié) qui a obtenu le perchoir, dans le cadre des accords de majorité intervenus et annoncés une semaine avant les élections entre le NUP de M. Ham Lini (qui dirigeait le précédent gouvernement) et le Vanuaaku Pati de M. Natapei. M. Natapei a déjà occupé le poste de Premier ministre de Vanuatu entre 2001 et 2004.

Les 52 nouveaux députés composant le Parlement de la nouvelle législature ont été élus à l'issue des élections du 2 septembre au Vanuatu. Depuis l'annonce des résultats officiels, les deux principales figures s'étant positionnées comme les chefs de file du nouveau gouvernement.

Chacun de ces deux candidats à la formation d'un gouvernement revendiquait suffisamment de soutien, par jeu d'alliances avec d'autres partis, pour obtenir une majorité suffisante pour gouverner.

M. Carlot citait notamment des accords avec l'Union des Partis Modérés (UMP), son ancienne formation, désormais dirigée par son rival Serge Vohor, les Verts du député et ancien ministre Moana Cassard dit Carcasses Kalosil et le Parti Progressiste Populaire (PPP) de l'ancien ministre et chef de la police Sato Kilman.

M. Natapei, pour sa part, faisait valoir une alliance réputée moins instable et déjà mise en pratique lors de la précédente mandature avec le NUP de M. Lini, à la différence près qu'en raison de l'inversion des proportions dans le rapport de force entre le VP et le NUP par rapport à la composition du précédent Parlement, c'est M. Natapei qui était en droit de revendiquer le poste de Premier ministre, celui de Vice-Premier ministre revenant cette fois-ci à M. Lini.

Le scrutin du début du mois avait fait ressortir comme partis dominants le Vanuaaku Pati (VP, 11 sièges), le National United Party (NUP, 8 sièges), le Parti Républicain de Vanuatu (PRV, 7 sièges), l'Union des Partis Modérés (UPM, 7 sièges), le Parti Progressiste Mélanésien (People's Progressive Party [PPP], 4 sièges), et la Confédération des Verts (2 sièges).

Entre les grandes et moyennes formations, les partis et mouvements divers (9) n'ayant obtenu qu'un seul siège et les 4 non affiliés/indépendants/sans étiquette, avaient fait office d'électrons libres, voire d'arbitres dont le soutien semble avoir, une nouvelle fois, été décisif.

Les relations entre le NUP et le VP, ces dernières années, avaient été particulièrement tendues depuis 1991, date de l'éclatement du VP (jusqu'alors parti historique et majoritaire au Parlement) après l'expulsion du Pasteur Walter Lini (considéré comme le père de l'indépendance de cet archipel et décédé en 1999), qui avait alors immédiatement créé le NUP.

Depuis une dizaine d'années, les approches en vue d'une réconciliation ont connu des fortunes diverses avant de se concrétiser pour la première fois lors des précédentes législatives de 2004. ■

Manif... en images

La suite en images des moments forts de cette année où nos militants, nos sympathisants, nos responsables syndicaux ont vécu sur le terrain.
Mots d'ordre des manifs : défense de l'emploi local, dénonciation de la répression policière, dénonciation des décisions de justice par rapport à nos militants. A remarquer la présence de nos représentants syndicaux dans des manifestations qui réclament la justice pour tous. Comme nous l'avons dit précédemment, nos actions sur le terrain, nos manifestations dans les rues ne sont pas finies !

Grève générale du 1er Avril 2008 (secteur privé)

Manif du 29 Mai 2008

Grève générale du 10 Avril 2008

Grève générale du 15 Juillet 2008 (Tribunal)

Manif du 30 Avril 2008 (pour J-M Goyetta)

Grève générale du 15 Juillet 2008 (Tribunal)

Manif du 1er Mai 2008

Grève générale du 25 Août 2008 (TDF)